



# PAROISSE DE SAINT-CÔME

## PROVINCE DE QUÉBEC

### PUBLICATION D'UNE POLITIQUE MUNICIPALE

Aux Contribuables de la susdite paroisse

### AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée, ALICE RIOPEL directrice générale de la susdite paroisse, que lors de sa séance ordinaire du QUARTORZIÈME jour du mois d'OCTOBRE 2014,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ UNE POLITIQUE DE MUNICIPALISATION DES RUES PRIVÉES**

**AYANT POUR EFFET** d'établir un cadre administratif et politique aux demandes de municipalisation de rues privées et d'orienter la municipalité dans ses prises de décisions associées à de telles demandes.

Cette politique est déposée à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à SAINT-CÔME ce 21<sup>e</sup> jour d'OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE.

Signé

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE

## **Certificat de publication**

(Politique de Municipalisation des rues privées)

Je, soussignée, directrice générale et résidente de la Municipalité de SAINT-COME, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 13h et 16h de l'après-midi, le **21 octobre 2014**.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Saint-Côme ce **21 octobre 2014**.



**Alice Riopel**  
Directrice générale